Nouvelle attaque contre le droit au travail de la femme : aux Chambres fédérales : [1ère partie]

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 469

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-262188

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliothèque Publique
& Universitaire
GENEVE

J. A.

1er FÉVRIER 1936 — GENEVE

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE. — No 469

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro . . » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p. annonces répétées

Les changements, qui s'appellent révolutions quand ils ne réussissent pas, se nomment réformes quand ils réussissent.

André CHAUMEIX.

Nouvelle attaque contre le droit au travail de la femme

Aux Chambres Fédérales

Celles de nos lectrices qui ont eu la patience de plonger dans le maquis des discussions, propositions, contre-propositions, amendements, motions et discours dont cette session des Chambres consacrée au programme financier du Conseil Fédéral nous offre le réjouissant spectacle... celles-ci donc auront-elles déniché dans ce fouillis un petit amendement, d'apparence modeste, déposé par M. Rittmeyer, conseiller national de Saint-Gall, et qui a si peu frappé l'attention de ses collègues qu'il a passé comme lettre à la poste, sans soulever la moindre opposition? Bon nombre de nos journaux romands ne l'ont pas même mentionné. Et pourtant, c'est là de nouveau une de ces propositions qui, sous le prétexte financier, porte gravement et dangereusement atteinte à la situation des femmes, et risquerait, si elle était adoptée, de priver bien des femmes de leur gagne-pain. Qu'on en juge:

Lors des réductions d'effectifs, et, cas échéant, lors de nouveaux engagements, la situation des personnes du sexe masculin sera prise en considération.

Traduction en termes usuels de ce langage administrativo-parlementaire: Lorsque l'on renverra du personnel, ce seront les femmes que l'on fera partir, et l'on gardera les hommes. Mais inversément, lorsque, éventuellement, l'on engagera du personnel nouveau, on veillera à nommer des hommes et pas des femmes.

Il faut que ces débats, confus autant qu'interminables, aient vraiment bien obscurci l'entendement de nos législateurs fédéraux, pour qu'aucun d'eux (vous entendez bien: *aucun*) n'ait élevé la voix pour protester contre ce mode souverainement injuste de retirer à des femmes leur gagne-pain, uniquement pour motif de sexe, sans le moindre égard à leur situation économique, à leurs charges de famille, à leurs capacités, à leur spécialisation professionnelle, et surtout à leurs droits d'êtres humains. M. Rittmeyer aurait tout aussi bien pu demander que, lors des réductions d'effectifs ou d'engagement éventuel de personnel, l'on tint compte des personnes pesant plus ou moins de soixante kilos, ou dépassant 1 m. de taille, ou ayant les cheveux noirs ou blonds, que cela n'aurait pas été pire, logiquement parlant. Mais las! nos conseillers nationaux (qui ne sont pas élus par des femmes mais bien en tenant compte du chiffre de la population féminine) sont tellement habitués à considérer les femmes comme élément négligeable que personne n'a rien dit. Et l'amendement Rittmeyer a été accepté au National.

(La fin en 3e page.) E. Gd.

Lire en 2me page:

E. K.: *Le service obligatoire des femmes en Allemagne.*
V. D.: *Le service social parisien de l'enfance.*
Le « Carillon » de Lausanne (avec illustrations).

En 3me et 4me pages:

Une lettre au Conseil des Etats des grandes organisations féminines suisses.
L'antiféminisme en Grèce.
Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Glané dans la presse.
Publications reçues.

AVIS IMPORTANT

Nous informons tous ceux de nos abonnés, anciens et nouveaux, qui ne se sont pas encore acquittés du versement de leur abonnement pour 1936, ou ne nous ont pas retourné le journal envoyé à l'essai, que nous prendrons prochainement contre remboursement postal le montant de cet abonnement, frais en plus.

Et, nous insistons tout spécialement, en ces temps difficiles où les femmes doivent grouper leurs efforts, pour que toutes celles qui peuvent mettre de côté 42 cent. par mois (prix de l'abonnement à notre journal) veuillent bien nous soutenir de leur appui. Merci!
LE « MOUVEMENT FÉMINISTE »

De l'éducation des filles

Le Gymnase de jeunes filles de la ville de Lausanne a été complètement réorganisé, ces dernières années, de façon à répondre aux exigences actuelles et à préparer mieux les futures femmes à leurs tâches multiples. C'est ainsi qu'ont été créées trois sections, l'une se terminant par le baccalauréat et donnant accès aux facultés universitaires, la deuxième, pédagogique, conduisant à l'enseignement, mais pas à l'enseignement secondaire officiel, lequel réclame un titre universitaire, et la troisième, appelée section de culture générale, à laquelle M. Louis Meylan voue tous ses soins. Cette section entend préparer les jeunes filles à de multiples tâches pratiques, non seulement à la tenue du foyer et à l'éducation des enfants, mais aux tâches sociales qui s'ouvrent de plus en plus aux femmes. C'est dire que son programme est essentiellement pratique, qu'il comprend, à côté d'une culture aussi générale que possible, toutes les choses de la vie courante que doit savoir une femme.

Depuis quelque temps, M. Meylan consacre son discours des promotions et son discours de la séance des concours à faire connaître cette section « d'humanités féminines », à en montrer le développement. Il a fait une constatation, qui a été pour lui un très grand encouragement: il s'est aperçu que sa volonté d'initier plus spécialement les élèves à certaines activités pratiques, de développer en elles un certain savoir-faire, pour les aider à se débrouiller dans la vie, coïncide de la façon la plus significative avec les *directives* élaborées par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, dont une de ses collaboratrices lui avait communiqué le texte. Et M. Meylan a consacré la fin de son discours du 21 décembre 1935 à un parallèle entre les recommandations de la Commission d'éducation et ses intentions de directeur de gymnase.

Cette rencontre entre le travail de la Commission d'éducation de l'Alliance et le travail consciencieux, volontaire et soucieux des réalités accompli par M. Meylan apporte aux féministes un précieux encouragement. S. B.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

A travail égal, salaire inégal

Les *Informations sociales* du B. I. T. publient un tableau très intéressant des salaires comparés des hommes et des femmes en Pologne, suivant les différentes catégories de professions. Nous le reproduisons ci-après (le chiffre des traitements masculins étant égal à 100):

Institutrices	101
Médecins ayant un emploi fixe	82
Comptables et aide-comptables	79
Professeurs (enseignement secondaire)	77
Employées de bureau	74
Infirmières	63
Pharmaciennes	62
Postes de direction	57
Professions techniques	57
Vendeuses	52

A propos d'un jugement

Les faits.

Madeleine D., cinq ans, habitant les Petites-Crosettes, près de La Chaux-de-Fonds, était privée de nourriture par ses parents et ressemblait à un cadavre; quand il faisait beau temps, on la retenait à la maison; en cas de pluie, on la mettait à la rue. Interdiction de jouer avec d'autres enfants. Elle vivait dans l'angoisse, terrorisée, et se précipitait sur les « rongeons » de pommes, qu'elle trouvait dans la rue. Pour la punir de peccadilles, on l'obligeait à courir pieds nus, autour de la table, pendant une heure, et si elle s'arrêtait, elle recevait, déshabillée, le jet d'eau glacée du robinet. Dévorée par la vermine et habillée de loques, elle était l'enfant martyre d'un père et d'une mère *qui traitaient leurs quatre autres enfants avec égard et patience.*

La petite avait eu le tort de naître à un moment où le père et la mère vivaient séparés depuis un certain nombre de mois. Cependant, on dit que celui dont elle n'était pas la fille était un peu moins cruel que la mère.

Dénonciations des voisins. Je pense que, comme presque toujours, la dénonciation a été tardive, parce qu'on ne veut pas se créer « des histoires » L'autorité tutélaire, saisie de l'affaire, ordonna une enquête faite par son inspectrice, et, les faits reconnus exacts, Madeleine fut enlevée à ses indignes parents, qui se virent déchus de la puissance paternelle, et conduite à l'Asile des Verrières, où le médecin constata de nombreuses



Les femmes et les livres

Pearl Buck

Issue d'une famille américaine de pionniers-missionnaires, Pearl Buck, dont l'œuvre littéraire était totalement ignorée des lecteurs français, il y a cinq ou six ans, nous apparaît aujourd'hui comme un écrivain hors ligne.

Elle nous parle de la Chine parce que ce pays est celui qu'elle connaît le mieux; elle partage la vie du peuple chinois, et elle pense en chinois. Les premiers mots qu'elle bredouilla furent des mots chinois; elle but le lait d'une nourrice jaune, elle fut élevée par elle, alors que ses parents vaquaient à leur œuvre missionnaire d'un bout à l'autre de la province. L'anglais ne fut pas, pour elle, la langue maternelle, mais la langue acquise, et il fallut beaucoup de temps à l'enfant pour se figurer qu'elle n'était pas une petite Chinoise, et pour établir une différence entre les deux visages chéris qui se penchèrent sur ses premières années, celui de sa mère blanche et celui de sa nourrice jaune.

Cet immense pays de Chine, si peu connu à fond par ceux qui le visitent en passants et en curieux, pour en parler ensuite le mieux qu'ils peuvent, Pearl Buck le vit, l'étudia, le connut et l'aima non pas *du dehors*, mais bien *du dedans*, et elle nous ouvre enfin la porte si lente à s'entre-bâiller du pays jaune.

Pearl Buck, Américaine de la Chine, fille d'apôtres et apôtre elle-même, — bien qu'elle se défende d'avoir le sens missionnaire, — nous apporte un monde nouveau comme on présente là-bas un bol de thé, entre de petites mains délicates et pieuses. Chez ses héros, nous retrouvons des semblables, et aussi, ainsi que l'écrit le préfacier d'une de ses œuvres, « la vieille Chine des antiques familles, les maisons patriciennes, les « dames de cent générations » cloîtrées au fond des cours, dans leurs robes de brocart et de satin brodées, subtiles comme des poèmes, avec leurs fards, leurs joues peintes, leurs ongles laqués, leurs gestes traditionnels, leur beauté stylisée, et qui, sous tant de noblesse et de contrainte, dissimulent des cœurs douloureux d'épouses trahies et de mères affligées... »

Née en 1892, aux Etats-Unis, à Hilsboro, en Virginie occidentale, durant un séjour de vacances qu'y faisaient ses parents, l'enfant fut ramenée à l'âge de quatre mois à Chinkang, au bord de la rivière Yangtsé, et à l'exception de deux années d'études dans un collège américain et de quelques voyages dans son pays d'origine, elle a vécu toute sa vie en Chine, s'y est mariée avec un jeune Américain, et a passé les premières années de sa vie conjugale dans une ville du Nord où elle était la seule blanche. Elle y connut les inondations, les famines et la guerre, et voyagea en des lieux où jamais n'avait pénétré une femme de sa race. Puis son mari fut nommé professeur d'économie rurale à l'Université de Nanking, et, durant dix années, elle y observa la nation en révolution, la disparition des coutumes millénaires, et l'avènement d'un monde nouveau. C'est le temps où s'introduisent pêle-mêle « les idées occidentales et les machines américaines, les philosophes du XVIIIe siècle français et les avions, Karl Marx et les cinémas, les autos Ford et le complet-veston. »

Toute jeune fille déjà, Pearl Buck écrivait de courtes nouvelles que sa mère envoyait à l'éditeur d'un journal anglais paraissant à Shangai pour la page des enfants. Elle eut de tout temps l'impression très nette qu'elle deviendrait un écrivain, mais la direction de son ménage, l'éducation de ses enfants et le soin de ses vieux parents, joints à sa collaboration avec son mari et aux cours de littérature anglaise qu'elle donnait à l'Université de Nanking, — toujours vêtue à la chinoise, — absorbaient si bien son temps qu'elle n'arrivait pas à prendre la plume. Elle avait trente ans quand elle trouva enfin le loisir d'envoyer à des journaux de la copie qui fut remarquée.

En 1925, Mrs. Buck s'en fut en congé en Amérique et en profita pour passer une licence en littérature; elle obtint aussi un prix littéraire pour un travail sur la Chine et l'Occident. Sur le bateau qui la ramenait chez elle, Pearl Buck écrivit un roman intitulé *East Wind, West Wind*, c'est-à-dire en français *Vent d'est et Vent d'ouest*. Un autre roman, *Good Earth (La bonne terre)* fut



Cliché Mouvement Féministe

Pearl BUCK

publié en 1931 et figura bientôt parmi les livres les plus appréciés: il battit le record de vente de *Quo Vadis* trente-cinq ans auparavant. *Good Earth* retrace les travaux et les jours de ces innombrables paysans chinois, leur âpre et minutieux labeur, leurs misères les plus sordides et leurs humbles bon-